RESSOURCES JURIDIQUES

Ce kit est une ressource destinée aux étudiant·es et aux travailleur·ses de l'art et du design relevant du régime Artiste-Auteur·ice.

Ici, vous trouverez la fiche « Comment faire valoir ses droits en tant qu'AA ? », détaillant les ressources juridiques mobilisables en cas de litige.
Vous la trouverez, ainsi que nos autres fiches, sur le site internet du STAA CNT-SO.

Comment faire valoir ses droits en tant qu'AA ?

Retouvez des ressources juridiques pratiques pour connaître les démarches à entreprendre en cas de litige



Assistance juridique gratuite

Le Barreau des Arts est une association loi 1901, qui vise à promouvoir l'accès au droit aux auteur·ices et aux artistes-interprètes. L'association agit en partenariat avec le Barreau de Paris Solidarité.

La prise en charge est gratuite pour les personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle.

Formulaire de contact pour demande de conseil juridique à remplir en ligne. Aucune demande de conseil juridique faite en dehors de ce formulaire ne sera traitée.
Pour toute question technique ou d'aide à l'utilisation des services, contacter : barreaudesarts@gmail.com

> Droit d'auteur, droit des contrats, droit social et droit du travail, responsabilité civile, droit pénal, problématiques pénales liées au marché de l'art, droit des sociétés, droit des associations, droit patrimonial de la famille, droit international privé.

https://www.barreaudesarts.fr/

Le Centre National des Arts Plastiques (CNAP) met en place une assistance juridique, gratuite et à distance, destinée aux professionnel·les des arts visuels sur l'ensemble du territoire français.

Le service prend la forme d'un rendez-vous d'une durée de 30 minutes. L'assistance est réalisée par un groupement de cabinets d'avocat·es.

La demande se fait via un formulaire de contact dédié :
https://www.cnap.fr/formulaire-assistance-juridique

La SAIF propose une permanence juridique gratuite par téléphone tous les vendredis de 10h à 12h30 sur rendez-vous. Envoyer un mail à juridique@saif.fr.

La permanence juridique est ouverte à toutes et tous ; il n'est pas nécessaire d'être membre de la SAIF pour profiter des conseils des juristes lors de ce rendez-vous. Un·e juriste de la SAIF pourra répondre aux questions portant sur le droit d'auteur·ice : protection des œuvres, contrats de cession de droits, etc.

https://saif.fr/la-saif/permanence-juridique/

L'aide juridictionnelle

Si vos ressources financières sont insuffisantes pour votre procès devant un tribunal français, vous pouvez bénéficier d'une aide financière de l'État, appelée "aide juridictionnelle". Vos frais de procédure seront alors pris en charge totalement ou partiellement par l'État. Les délais peuvent être longs.

https://www.aidejuridictionnelle.justice.fr/

Les Cliniques Juridiques sont des structures abritées par un établissement d'enseignement supérieur où des étudiant·es juristes perfectionnent leurs connaissances et acquièrent une expérience professionnelle en offrant des consultations juridiques gratuites sous la supervision d'enseignant·es ou de praticien·nes. Attention, le traitement est très long !

Clinique Juridique d'Assas :
cliniquejuridique.contact@gmail.com
https://cliniquejuridiquepantheonassas.wordpress.com

Pôle Droit des affaires, droit des contrats et droit privé général de la Clinique Juridique de l'Université Panthéon-Assas :
dpgdaff.cja@gmail.com

Avocat·es spécialisé·es en droit d'auteur et propriété intellectuelle

Judith Caillot
Avocate en propriété intellectuelle (droit d'auteur·ice, musique, édition, marque...)
11 rue du colisée 75008 Paris
jcaillot@juno-avocates.fr
https://www.juno-avocates.fr/

Alexis Fournol
Avocat en droit de l'art et droit de l'édition
14 bis rue de Milan 75009 Paris
+33 1 86 95 78 11
cabinet@fournol-avocat.fr
https://www.fournol-avocat.fr/

Juristes salarié·es des syndicats (droit du travail)

Permanences syndicales et juridiques de la CNT-SO
https://cnt-so.org/permanences-juridiques/

Paris
38 rue Myrha 75018 Paris
contact-idf@cnt-so.org

Marseille
24/28 rue de l'abbé Ferraud 13005 Marseille
Les permanences ont lieu du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h à 17h. Pour prendre rendez-vous :
+33 4 91 35 06 56
+33 7 72 31 93 12
contact13@cnt-so.org
> droit du travail et droit d'auteur

Poitiers
20 rue Blaise Pascal 86000 Poitiers
+33 9 50 06 57 06
poitoucharentes@cnt-so.org

Villeurbanne
8 rue Paul Lafargue 69100 Villeurbanne
+33 7 70 25 12 95
ur-ra@cnt-so.org

Perpignan
31 avenue des Palmiers 66000 Perpignan
+33 6 37 24 06 94
+33 6 30 78 47 76
interpro66@cnt-so.org

Guides pratiques en ligne

Kit de survie du créatif

Comment gérer un impayé (rappels, attitude, phase amiable, voie judiciaire)
https://kitdesurvie.metiers-graphiques.fr/articles/comment-gerer-un-impaye

En dehors de France

Lab of Arts (Suisse)

Permanences juridiques à Genève et Lausanne
Entretien individuel de 30 minutes.
Consultation sur place uniquement.
Pour prendre rendez-vous :
info@lab-of-arts.com
https://www.lab-of-arts.com/